

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Paris, le **13 FEV. 2013**

Patrice RAULIN
assises@developpement-durable.gouv.fr

Mesdames et messieurs les secrétaires et secrétaires généraux,

Suite aux réunions bilatérales tenues en janvier entre les cabinets des ministres et vos organisations syndicales, représentatives dans les comités techniques des ministères de l'égalité des territoires et du logement et de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de l'Institut national de l'information géographique et forestière et de Météo-France, j'ai le plaisir de vous confirmer la tenue des assises des métiers de l'ingénieur, dont j'assurerai le pilotage, sur la base d'un mandat de ces cabinets dont vous trouverez ci-après les grandes lignes.

Ces assises s'inscrivent dans un contexte marqué par l'évolution récente des missions demandées aux ingénieurs et les transformations des structures dans lesquelles ils travaillent. En tant que cadres de nos services, ces ingénieurs devront continuer à porter les nouvelles orientations gouvernementales, comme la modernisation de l'action publique et ses conséquences, la décentralisation, les nouvelles formes d'association du public.

Les assises ont pour objet de faire le point sur les métiers des ingénieurs et leurs perspectives de parcours professionnels, sur le panel des missions attendues d'eux, sur les postures dans lesquelles ils vont travailler, sur la manière dont ils abordent professionnellement les évolutions en cours et à venir. Elles doivent permettre d'écouter les questions que se posent ces agents, de porter autant que possible un diagnostic sur les principaux sujets, et d'y apporter, sinon des réponses, du moins une méthode de travail pour mieux répondre à ces évolutions.

Elles seront ouvertes à quatre corps d'ingénieurs gérés par nos administrations : ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE), de l'agriculture et de l'environnement (IAE), des travaux météorologiques (ITM) et des travaux géographiques et cartographiques de l'État (ITGCE). Nous avons bien noté, lors des réunions bilatérales, vos demandes d'élargir la participation à d'autres corps d'ingénieurs qui travaillent dans nos services ou dans les autres ingénieries publiques, voire à d'autres corps dont les interventions se rapprochent de celles des ingénieurs. Cependant, le champ des métiers et des parcours concernés étant déjà très vaste, nous souhaitons éviter une dispersion des débats et privilégier ainsi la possibilité de nous engager à donner une suite concrète aux assises. De surcroît, un élargissement du périmètre ne permettrait pas de mener cette réflexion et ces échanges dans le calendrier fixé.

Néanmoins, afin de répondre à vos attentes, je veillerai à ouvrir les discussions en prenant en compte, dans ces assises, l'ensemble des métiers auxquels les ingénieurs ont accès, par exemple les métiers de la prévention des risques, de l'ingénierie aéroportuaire, ou bien évidemment les métiers de la forêt. Je m'attacherai à ce que soient invités des employeurs allant au-delà des périmètres des administrations organisatrices, notamment d'autres établissements publics et des collectivités locales.

Enfin, je vous précise que la filière technique sera représentée par les nombreux ingénieurs issus des corps de techniciens, et, pour le corps de promotion que représentent les IPEF, par leur présence dans l'organisation et certaines séquences de ces assises.

En pratique, les assises s'appuieront sur six forums régionaux qui se tiendront en avril et dont vous trouverez l'organisation en annexe. Une journée nationale de mise en commun et d'ouverture qui reste à organiser vers la fin juin, conclura nos travaux.

Les forums régionaux sont principalement un lieu d'échanges sur les métiers et les parcours des ingénieurs aujourd'hui. Ils doivent permettre une large écoute des agents sur les évolutions constatées ou ressenties, les questions qui se posent, les bonnes pratiques, les nouvelles postures. Ils prévoient l'expression d'employeurs de proximité géographique, mais représentatifs des diverses affectations des agents.

Les inscriptions étant limitées en nombre pour des raisons logistiques, une attention particulière sera portée à la diversité des profils métiers dans chaque forum afin de garantir des débats les plus riches possibles. Sous cette réserve, l'antériorité de l'inscription déterminera l'ordre de prise en compte des demandes. Des instructions seront données aux services pour faciliter la participation des ingénieurs inscrits et prendre en charge leurs frais de déplacement. Afin de permettre à celles et à ceux qui ne pourraient se rendre aux forums de participer activement aux assises et de pouvoir recueillir le plus grand nombre de contributions, un site extranet sera ouvert dans les prochains jours, et un questionnaire sera proposé courant avril.

Je vous confirme que les cabinets des ministres, soucieux de vous associer à chaque étape du projet, feront avec vous un bilan de ces réunions en mai, dans une configuration à préciser, en vue de préparer la journée nationale.

Cette journée, à laquelle vous serez conviés, donnera lieu à une mise en commun des débats et rapports des forums, à une synthèse des réponses au questionnaire et une analyse des contributions en ligne. Elle permettra ainsi de mieux comprendre l'état d'esprit des ingénieurs et d'apporter les éclairages nationaux des employeurs (DG ou PDG des établissements, DG métiers des ministères, etc.).

Les ministres ont souhaité participer autant que possible, en personne, à cette journée pour y exprimer leurs attentes vis-à-vis des ingénieurs et préciser les orientations qu'ils entendent mettre en œuvre pour répondre aux questions posées lors des débats.

A l'issue de ce processus largement participatif, de nouvelles réunions bilatérales seront organisées avec vous par les cabinets pour examiner les pistes de traduction concrète de ces orientations, vous préciser les différents chantiers qu'ils souhaiteront engager, et arrêter les modalités d'un dialogue constructif pour les porter.

Avec l'appui des services des ministères et des établissements, je vais, dans le cadre de ce mandat, mettre tout en œuvre pour faire de ces assises une réussite, et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les secrétaires et secrétaires généraux, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,


Patrice Raulin

Destinataires :

Mesdames et messieurs les secrétaires et secrétaires généraux

ALLIANCE DU TREFLE

CFDT

CGT

FO

FSU

SUD-SOLIDAIRES

UNSA

Annexe : organisation des forums

Les forums se tiennent dans des écoles de formation des ingénieurs concernés par les assises :

- ENTPE Vaux-en-Velin le 28 mars 2013 ;
- ENM Toulouse le 4 avril 2013 ;
- ENGEES Strasbourg le 10 avril 2013 ;
- Agro-Sup Dijon le 16 avril 2013 ;
- ENSG Marne-la-Vallée le 18 avril 2013 ;
- Agrocampus Ouest à Rennes le 12 avril 2013.

Les ingénieurs y seront invités sur des bases géographiques, d'ordre d'arrivée, et d'équilibre des corps d'origine, avec une certaine souplesse si nécessaire pour répondre à des cas particuliers. L'inscription est prévue via une procédure d'inscription en ligne, sur un site extranet qui devrait ouvrir rapidement.

Le site permettra des contributions d'agents ou d'organisations, qui permettront d'alimenter la préparation des forums, et notamment les débats. Il permettra ainsi une association des agents qui n'ont pu participer aux forums.

Un programme de principe identique pour chacun des sites a été établi ; il réserve des temps d'échanges avec la salle pour les quatre principales séquences, et comprend des pauses pour les échanges informels.

Matin :		
Ouverture		Invitant, P. Raulin, etc.
Séquence d'ouverture	1h	Un ou deux intervenants internes ou extérieurs qui apporteront une réflexion de fond sur les métiers des ingénieurs, les attentes vis-à-vis des ingénieurs dans l'Etat, les nouveaux métiers, les nouvelles postures, les évolutions en matière de formation, etc. Les thèmes définitifs seront arrêtés en fonction des intervenants qui pourront être mobilisés. Ces interventions pourront être complétées par des témoignages.
Ateliers métiers	2h00	Animés par des directeurs des écoles et des membres des Conseils généraux des deux ministères, ils sont organisés autour de 5 à 6 témoignages d'ingénieurs structurés sur la base d'une grille leur demandant de mettre en avant les points relatifs au contenu de leur métier, au parcours et à la manière dont ils voient l'avenir. Ces témoignages pourront faire appel à des ingénieurs en collectivité ou ayant essaimé dans le privé. Quatre thèmes ont été retenus, identiques sur tous les sites qui conduisent à des ateliers de 45 à 60 personnes : <ul style="list-style-type: none"> • expertise ; • management de services ; • management de projet ; • approches territoriales. L'objectif est d'avoir une représentativité des métiers ou parcours sur l'ensemble des six forums
Après-midi :		
Table ronde avec des employeurs	1h15	Choix d'un panel d'employeurs (environ 5), en principe du périmètre géographique considéré, représentant les administrations, les établissements publics, et la diversité des parcours (ex : une collectivité territoriale, une agence, un préfet). Les employeurs font état de leurs attentes vis-à-vis des ingénieurs, de la manière dont ils les emploient, des évolutions qu'ils perçoivent. L'objectif est d'avoir une représentativité des employeurs sur l'ensemble des forums
Retour sur les ateliers métiers	1h	Par des rapporteurs désignés dans les ateliers, sur la base de la trame de préparation et des questions qui ont émergé lors des discussions
Conclusions		